CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E89153** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2010

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/11/2021
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 2010b00437
Siret : 521 808 634 00054
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 8012611
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 12038106Y

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 12038106Y
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ISOLATION ET TRAITEMENT DE L'HABITAT

Sigle : ITH
6 RUE DU VIVARAIS
26540 MOURS-SAINT-EUSEBE

Téléphone : 04 75 71 27 04 **Fax :** 04 75 71 27 04
Portable :
Responsabilité légale :
DARLAY CEDRIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://isolation-traitement.fr
E-mail : ith@orange.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 233 481 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 14:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E89153** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2010
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/11/2021
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 2010b00437

Siret : **521 808 634 00054**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 8012611
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 12038106Y
Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 12038106Y

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **ISOLATION ET TRAITEMENT DE L'HABITAT**
Sigle : ITH
6 RUE DU VIVARAIS
26540 MOURS-SAINT-EUSEBE

Téléphone : 04 75 71 27 04 **Fax :** 04 75 71 27 04
Portable :

Site Internet : http://isolation-traitement.fr
E-mail : ith@orange.fr

Responsabilité légale :
DARLAY CEDRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier,Tailleur de pierres)	23/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 14:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.